

AVENANT N°1
CONVENTION TYPE DE PARTENARIAT POUR LES SERVICES A LA PERSONNE
DANS LE CADRE DES OSCAR (OFFRE DE SERVICES COORDONNEE POUR
L'ACCOMPAGNEMENT DE MA RETRAITE)

A ANNEXER A LA CONVENTION SIGNEE LE 21/06/2021

Entre les soussignées :

La Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Rhône-Alpes,
ci-dessous dénommée la « Carsat »,
représentée par **M. Yves CORVAISIER, Directeur Général**,
dont le siège est actuellement situé **69436 LYON CEDEX 03**,
dûment accrédité(e) à l'effet de passer la présente convention,

d'une part,

Le CCAS de Vaulx en Velin,
ci-dessous dénommée « la Structure »,
représentée par (*nom prénom fonction*)
dont le siège est actuellement situé **Place de la Nation 69120 VAULX EN VELIN**,
dûment accrédité(e) à l'effet de passer la présente convention,

d'autre part,

Vu la convention d'objectifs et de gestion entre l'Etat et la CNAV,

Vu la circulaire CNAV n°2021-21 du 18 juin 2021 relative aux conditions de mise en œuvre du dispositif des OSCAR.

Vu la réglementation en vigueur applicable au traitement de données à caractère personnel et, en particulier, le règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable à compter du 25 mai 2018.

Vu la décision de la Commission d'Action Sociale de la Carsat Rhône-Alpes du 4 mai 2021 définissant les principes clés du référentiel de conventionnement,

Vu l'étude interne réalisée par la Carsat portant sur le nombre de bénéficiaires pris en charge par la structure entre le 1^{er} mars 2022 et le 28 février 2023.

Il est convenu ce qui suit :

ARTICLE 1

Il modifie l'article " **11.1 DATE D'EFFET ET DUREE DE LA CONVENTION**" de la façon suivante :

La présente convention prend effet à compter du 1^{er} juillet 2023.

Elle est conclue pour l'année en cours.

Elle se renouvelle ensuite, d'année en année, par tacite reconduction.

**FAIT EN DEUX EXEMPLAIRES
ENTRE LES PARTIES
LYON, LE 05/04/2023**

**LE REPRESENTANT DE
LA STRUCTURE**

**LE REPRESENTANT
DE LA CAISSE D'ASSURANCE
RETRAITE ET DE LA SANTE AU
TRAVAIL RHONE-ALPES
(CARSAT)**

Signature et tampon



**Sylvie SALAVERT
Directrice de l'Action Sociale**